

Communiqué de presse



03/02/2025

Moins 25 % ? La direction d'Unia s'indigne

C'est avec stupéfaction et indignation que nous avons pris connaissance de l'accord du gouvernement fédéral qui prévoit une « *diminution de 25 % du financement d'Unia* ».

Nous sommes d'autant plus choqués que cette coupe budgétaire arrive en guise de conclusion d'un chapitre de l'accord fédéral qui rappelle l'importance de la lutte contre les discriminations et insiste sur la promotion de l'égalité et de l'inclusivité. Il y a des mots et il y a des actes. Nous aurions pu attendre plus de cohérence entre les deux.

Lors de la présentation de nos rapports annuels dans les différents parlements, la toute grande majorité des parlementaires, en ce compris ceux issus de quatre des cinq partis de la coalition, ont souligné la qualité du travail de nos équipes, l'importance des enjeux de société que nous traitons et l'expertise que nous avons pu développer depuis 1993.

Nous nous interrogeons également sur la conformité de cette décision avec la nouvelle directive européenne (2024/1499) relative aux normes applicables aux organes d'égalité tels qu'Unia. Cette directive vise à renforcer leur mandat, leurs pouvoirs, leur indépendance et leur financement. Une disposition spécifique prévoit que « *la mise en œuvre de la (présente) directive ne peut en aucun cas constituer un motif d'abaissement du niveau de protection contre la discrimination déjà accordé par les États membres* ».

Nous sommes en profond désaccord avec cette décision et avec toute décision qui tendrait à fragiliser les organes d'égalité dans un contexte socio-économique et géopolitique qui exacerbe les tensions, les risques de polarisation, de discrimination et les discours et actes de haine.

Nous attendons du nouveau gouvernement, et spécialement du nouveau Ministre de l'Égalité des chances, des explications sur les raisons et la faisabilité d'une telle décision brutale.

En visant Unia, c'est la situation de toutes les personnes qui doivent faire face aux discriminations, aux actes ou aux discours de haine qui se trouve fragilisée.



Faut-il rappeler l'augmentation inquiétante des agressions homophobes violentes, le fait que la mobilité publique reste inaccessible pour une grande partie de la population en situation de handicap, les inégalités numériques qui touchent une partie significative de la population, notamment les personnes âgées ?

Chaque jour des personnes sont exclues, refusées, harcelées en raison de leur couleur de peau, de leur origine étrangère, de leur ascendance juive, de leur handicap, de leur âge, de leur orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé dans les législations antidiscrimination.

Est-ce de cette manière que le nouveau gouvernement souhaite lutter contre les injustices ?

Els Keytsman & Patrick Charlier
Directeurs d'Unia

Contact :

Patrick Charlier, Directeur • +32 475 25 80 99

Anne Salmon, attachée de presse • +32 478 90 44 27 • anne.salmon@unia.be

